

Devoir EXCISION

Par **alcatraz**, le **24/11/2014** à **22:52**

helloooooo

j'ai un devoir de droit de plusieurs pages sur l'excision c'est un peu comme une dissertation
j'ai quelques pistes mais je n'arrive pas à faire de problématique ni de plan

Pouvez-vous m'aider ??? c'est assez urgent

Par **alcatraz**, le **26/11/2014** à **21:56**

aller

Par **Quentinoss**, le **27/11/2014** à **08:23**

Tu peux parler du droit face à l'aspect culturel d'une pratique, tu peux t'aider de certains arrêts. On en a vu un récemment, concernant une femme se faisant expulser et qui serait renvoyé au Congo (je crois), et ses deux filles la suivraient, or, il y avait un fort risque qu'une fois là-bas les jeunes filles soient soumises à ce rituel. Le juge avait alors pris la décision d'annuler celle du préfet et de ne pas renvoyer la mère.

Si ça peut t'aider :)

Par **alcatraz**, le **27/11/2014** à **23:15**

certaines arrêts lesquels ??

Par **steeven2014**, le **28/11/2014** à **12:10**

C'est en droit que l'on t'as demandé un devoir sur l'excision !?

L'excision est une pratique traditionnelle religieuse, donc un culte (je pense).

Il y a l'indisponibilité du corps humain Vs La liberté de culte et de religion reconnue par les normes internationales et le bloc de constitutionnalité.

Tu peux parler des résolutions (n'ayant pas de force contraignante) de l'ONU contre l'excision en intro par exemple (pour l'intérêt du sujet).

L'essentiel est de bien définir l'excision, ensuite de savoir si c'est une pratique légale ou non dans certains Etat. Puis, le cas échéant, de déterminer comment les normes internationales ou constitutionnelles, relatives à la liberté de culte, se conjuguent avec les normes internes relatives à la protection du corps humain... C'est ce que j'aurais fait; bien que ce soit un sujet qui soit pour moi quelque peu déstabilisant.

Par **alcatraz**, le **28/11/2014** à **18:33**

connaissez-vous des faits ??

J'ai entendu parler d'une affaire de chirurgie réparatrice qui était remboursé par la secu mais je trouve sa nul part ??

Me conseillerez vous de mettre des témoignages et interview dans ma dissertation ou plutôt de relater des faits??

Par **steeven2014**, le **28/11/2014** à **19:44**

Une dissertation juridique doit être argumentée par du droit; par conséquent, les témoignages et interviews sont à bannir.

A la rigueur, tu peux, en accroche, citer une phrase d'une interview si elle est pertinente par rapport au contenu de ta dissertation ou, si tu le fais avec habileté, expliquer les conséquences de telles ou telles normes (mais, en L1, tu marches sur des oeufs et tu risques de digresser...).

Quoiqu'il en soit, je vois mal comment une interview ou des témoignages peuvent avoir leur place dans une dissertation juridique. Fais simple, clair et concis. Tu as l'air de tellement te disperser que tu me fais penser à un petit lapin surexcité qui court partout.

Quelle est ta problématique ?

Par **ilxipa**, le **28/11/2014** à **22:46**

Je suis d'accord avec steeven2014, il n'est pas nécessaire d'aller chercher trop loin.

Dans un premier temps:

-Quel est ce devoir à rendre ? Une dissertation juridique ou juste une réflexion générale sur le

sujet ?

-Dans quelle matière ce sujet est donné ? Si c'est en L1, ça doit sans doute être en droit des personnes.

-Quel est le thème du TD ? Généralement dans le cadre d'une dissertation, la fiche de TD comporte quelques arrêts ou articles de doctrine à lire afin d'orienter la réflexion à porter sur le sujet.

Par **alcatraz**, le **30/11/2014** à **23:28**

c'est une sorte de mini mémoire dissertation un peu plus pousser c'est en droit et il n'y aucune fiche article ou arrêts merci bcp pour ton aide je vais bosser tous sa ma première partie est assez générale théorique, ma deuxième introduit le droit, les arrêts, les lois et ma troisième parle des solutions de prévention etccc cela te semble bien et approprié a ce genre de chose???

Par **steeven2014**, le **30/11/2014** à **23:43**

Trois parties ? Ce n'est pas la méthodologie enseignée aux juristes...Du coup, je ne sais pas si nos conseils te seront pertinents sur la forme. Tu es dans quelle filière ?

Par **alcatraz**, le **01/12/2014** à **09:06**

je suis a la fac je pensais que faire trois parties serais bien pour faire le tour du sujet mais je sais pas vraiment comment m'y prendre

Par **steeven2014**, le **01/12/2014** à **17:26**

Si tu es en droit à la fac, je t'invite à te référer à la méthodologie enseignée par tes chargés de TD et à t'y tenir impérativement. Tu peux également trouver des indications méthodologiques en parcourant ce site...

Le plan en trois parties est absolument à bannir, c'est le meilleur moyens d'obtenir une note en dessous de 5/20.

Le plan doit être un deux parties, pour la simple et bonne raison que tu ne dois pas faire de conclusion en droit...

Le plan des devoirs juridiques, en deux parties, à réellement sa raison d'être. Il faut absolument respecter cette méthode.

Par **alcatraz**, le **01/12/2014** à **23:01**

je n'est pas de td de droit c'st une matière parmi d'autres je vais faire deux parties mais je ne sais pas vraiment je trouve que je m'approche plus de la sociologie que du droit

Par **steeven2014**, le **02/12/2014** à **12:30**

Et tu fais quoi à la fac, tu es en lettre, en science politique, en droit ?

Quelle est ta fillière ?

Par **alcatraz**, le **03/12/2014** à **14:01**

en fac d'eco

Par **alcatraz**, le **03/12/2014** à **14:17**

donc en première partie les organes histoire pratique etcc et deuxième la violation du droit c'est approprié ??

Par **alcatraz**, le **06/12/2014** à **20:31**

???????

Par **Vitamine**, le **18/12/2014** à **18:21**

Salut Alcatraz,

Je ne sais pas si ton devoir est rendu ou pas encore. Fini ou pas ? En tout cas, j'attends des nouvelles de mon ami en théologie pour te donner plus d'infos sur la nature éventuellement cultelle de l'excision. Il ne devrait pas tarder à se manifester.